

Art. 1^{er}. - La société civile, propriétaire du château de Villegongis, 36110 Villegongis, représentée par sa gérante Bénédicte Bouckaert, déclare sous sa responsabilité que le château faisant l'objet des travaux prévus dans le cadre de la convention n° 2014-078R est protégée au titre des monuments historiques.

Art. 2. - Le programme de travaux prévu à l'annexe I de la convention n° 2014-078R signée le 27 janvier 2014 est complété par l'annexe I du présent avenant.

Art. 3. - Le plan de financement de l'annexe II de la convention n° 2014-078R signée le 27 janvier 2014 est complété en conséquence par l'annexe II du présent avenant.

Art. 4. - Les propriétaires s'engagent à ne pas signer de convention de mécénat portant sur les mêmes travaux que ceux mentionnés à l'annexe I avec d'autres structures habilitées.

La Demeure historique,
Jean de Lambertye
La gérante de la SCI,
Bénédicte Bouckaert

Annexe I : Programme des travaux

Le présent avenant concerne les travaux complémentaires du château de Villegongis comprenant la restauration des couvertures des cheminées et la restauration partielle des façades est et ouest du corps de logis ainsi que la restauration des communs.

Travaux	Montant HT (€)	Montant TTC (€)
Façade corps de logis	59 660	65 626
Taille de pierre corps de logis	33 567	36 924
Couverture corps de logis	59 644	65 608
Couverture des communs	165 000	181 500
Honoraires architecte	25 430	27 973
Total	343 301	377 631

Avenant du 20 mars 2017 à la convention n° 2014-078R de mécénat passée pour le château de Villegongis entre la Demeure historique et la SCI Bouckaert-Villegongis, propriétaire.

Le présent avenant concerne la convention de mécénat n° 2014-078R passée pour le château de Villegongis entre la Demeure historique et la société civile et signée le 27 janvier 2014.

*** Entreprise réalisant les travaux**

- Toiture et charpente :

Crété SA
5, allée Lumière
60180 Nogent

- Maçonnerie et taille de pierre :

Questiaux
5, rue de Nogent
60290 Laigneville

*** Échéancier des travaux**

Premier semestre 2017-dernier semestre 2018.

La gérante de la SCI,
Bénédicte Bouckaert**Annexe II : Plan de financement**

Financement	%	Montant TTC (€)
Subvention publique	40	151 053
Mécénat	30	113 289
Autofinancement	30	113 289
Total	100	377 631

La gérante de la SCI,
Bénédicte Bouckaert